

	<b>COMPTE RENDU</b> <b>Réunion du Comité Directeur</b> <b>du 21 janvier 2017</b>	<b>Pages : 6</b>
		<b>31 janvier 2017</b>
<b>Rédacteur : Secrétaire Général</b>	<b>Réf : 170131SG</b>	

**Début de séance programmé : 10h00**

**Quorum atteint (5/13) à 11h15**

## 1. Émargement

Présents, avec droit de vote : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président ; Olivier DUBAUT (OD) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administratif (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée tardive : Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier; Miriam ROMERO (MR).

Arrivé en cours de séance : Asif ZAHIR (AZ).

Absents excusés: Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente ; James VAJOURMOUNIEN (JV).

Absents non-excusés: Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Joseph OLIBER (JO).

***Quorum atteint (5/13) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.***

**Vu l'arrivée tardive annoncée par PT et MR, l'Ordre du Jour publié est modifié afin de traiter les dossiers financiers et règlement des championnats en la présence de PT et MR.**

## 2. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 17 décembre 2016

Le CD passe en revue la liste de ces dossiers, circulée avec l'OJ.

- a. **Piste endommagée à Bagatelle** : OD informe le CD que la réunion prévue fin-décembre avec le chef de cabinet du maire adjoint a été reporté au 31 décembre. Comme auparavant il sera également question d'enlever les poteaux de rugby à Vincennes ainsi que de la possibilité d'un deuxième terrain à Vincennes. Le CD prend acte. Action de la part de OD : En informer le CD le 3 mars prochain.
- b. **Agression physique lors du match Grigny-Essonne** : OD, chargé le 19 novembre de s'approcher de la FFBS pour organiser une autorité permanente de la part du président de FC, présente ses excuses pour ne pas avoir abordé ce dossier. Il propose d'en informer le CD le 3 mars prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD.
- c. **Revue des partenariats 2016** : PB et AZ, chargés le 19 novembre de préparer un bilan à l'intention de l'Ambassade de Pakistan, s'engagent à présenter ce bilan au CD le 21 janvier prochain. Voir plus loin.
- d. **Reconnaissance du statut HN** : DB informe le CD que la réponse du DTN est que le statut quo prévaudra pendant la prochaine olympiade. Cependant le dossier sera rouvert si d'ici là il est décidé que le cricket soit admis aux JO de 2024, ce qui rendrait automatiquement le cricket comme sport HN. Le CD prend acte. À suivre par DB.
- e. **Encadrement de l'EDF féminine** : Voir plus loin.
- f. **Proposition d'un tournoi EDF 19U à Berlin** : Voir plus loin.
- g. **Proposition d'un tournoi féminin en Belgique** : Voir plus loin.
- h. **FGK et Eelavar informés de leur relégation ?** Voir plus loin.
- i. **Proposition d'accorder un prêt à Dreux CC** : Voir plus loin.

- j. **Prêt accordé à la Ligue IdF (tapis Bagatelle et Vincennes)** : PB informe le CD qu'il se réunira avec OD le 25 janvier prochain afin de clore ce dossier. Le CD prend acte. À suivre le 3 mars prochain. Action de la part de PB et OD.

### **3. Approbation du CR du CD du 17 décembre 2016**

Suite à des interventions plus loin dans la séance, le CD finit par approuver à l'unanimité le CR du CD du 17 décembre 2016, tel que publié.

### **4. Aide aux clubs**

PTow présente au CD les points forts de la proposition publiée en amont de la réunion pour accorder au club de Midi (34) un prêt « standard » contre l'achat d'un nouveau tapis suite au déménagement du club vers une autre localité. Le Bureau d'ACCSO soutient cette demande, qui est assortie des bilans financiers (impeccablement présentés) des deux dernières années.

Le CD approuve à l'unanimité et charge PTow de mettre en place une convention appropriée avec le club, précisant la somme (dans la limite de € 2.000 (deux mille euro)) et la période de remboursement (sur 1 à 4 ans). Le CD demande en contrepartie que le club considère l'inscription en Coupe de France ainsi qu'une campagne de crowdfunding. Action de la part de PTow.

### **5. Revue appel d'offre des équipementiers**

PB et DB informent le CD que :

- Un représentant de Gray-Nicolls est venu d'Angleterre la veille, pour discuter avec nous de la possibilité d'être partenaire (Kit scolaire et EDF). Leurs vêtements sont de très haute qualité mais le prix d'un ensemble (match et training) est assez cher, autour de 380€ par personne soit pour 3 EDF plus de 20.000€.
- Par contre le kit scolaire de Gray-Nicolls serait plus intéressant avec un échantillon (20 kits) qui sera testé lors de la première formation UNSS le 3 février prochain.
- L'UNSS a comme partenaire équipementier Adidas donc l'EDF scolaire sera habillée en Adidas pour la Coupe du Monde Scolaire à Mumbai.
- DB n'a pas encore relancé Rajnesh (West Indies) sur son kit (fournisseur IPL et CPL) qui serait autour de 50 US\$ la tenue de match.
- PB mentionne une initiative locale à Dreux, sans plus de détails.
- PB, DB, BC et PTow ont reçu les dirigeants de l'entreprise Capland le matin du 21 janvier. Ils ont proposé une offre très intéressante sur la casquette. Après clarification sur les quantités requises d'un ensemble pour les 3 EDF, ils ont contacté leurs propres fournisseurs afin de pouvoir nous faire une proposition. Note post-réunion : Capland a proposé un tarif casquette très compétitif en prix et, vu la qualité, il est décidé de partitionner l'offre EDF en 3 : casquette, tenue de match, tenue d'entraînement. À suivre (DB).

De tout ceci, le CD prend acte. Action de la part de DB : Faire une sélection finale.

### **6. Partenariats 2017 :**

PB présente un état des lieux des diverses possibilités, y compris celles qu'il a dénichées lors de son récent séjour en Inde :

- Moneygram : Veut sponsoriser un tournoi. Le plus probable serait un tournoi Street à Courneuve (93). PTow se demande si notre implication dans un tel tournoi serait appropriée vu le fait que la grande plupart des participants seraient non-licenciés. PB se veut rassurant.
- Lebara : Pas de développement à signaler.
- Kuwait : Pas de développement à signaler.
- Beauté d'Inde : Cette entreprise serait intéressée par la possibilité de s'associer avec l'EDF féminine.
- Anju Entreprises : compagnie d'Import-export en Inde ; serait intéressé par la CDM de Mumbai.
- PB a été contacté par une entreprise qui pensait offrir l'hébergement à nos joueurs en CDM à Mumbai. Malheureusement leur activité se porte sur le marché des boissons alcoolisées.

De tout ceci le CD prend acte et charge PB de poursuivre.

**12h00 : Arrivée d'AZ : Quorum passe à 6/13**

## **7. AG 2017**

Le CD passe en revue les documents distribués en amont par PTow, dont :

- Ordre du jour : Approuvé à l'unanimité.
- Candidatures au CD :
  - Collège : PTow propose qu'il faut faire élire un minimum de 4 femmes ; et un maximum de 10 hommes (dont 9 plus 1 médecin masculin éventuel). S'il n'y a pas au moins 4 femmes qui se présentent il faut laisser les autres places ouvertes et les remplir par co-option au fur et mesure. Approuvé à l'unanimité.
  - Formulaire : Approuvé à l'unanimité, y compris la proposition qu'il faut demander un CV sportif/associatif, pour mieux comprendre les candidats.
- Mandats, procurations et mode d'emploi: Approuvé à l'unanimité.
- Texte d'annonce aux clubs (par mail et sur le site) : Approuvé à l'unanimité.
- Remboursement de frais de déplacement pour les représentants de clubs de province : Le CD approuve à l'unanimité la proposition que la somme soit 100 €, uniquement pour le représentant principal qui doit présenter lors de l'émargement soit billets SNCF/bus/avion soit attestation de kilométrage en voiture privée.
- Rapports :
  - PTow informe le CD qu'il a reçu les rapports de la part des commissions Jeunes, Formation et Finances
  - DB souligne qu'il traite des EDF et de la commission Communication dans son rapport annuel, donc il semble redondant de faire un rapport spécifique pour ces commissions.
  - CSNC : pas reçu. Action de la part de PT : Relancer PT. Note post-réunion : Fait.
  - DB propose qu'une revue des 4 années du mandat du CD actuel soit compilée, imprimée et « reliée », et rendue disponible à ceux qui assistent à l'AG. Il s'agirait donc d'une vingtaine de pages, 50 copies. Approuvé à l'unanimité. Action de la part de PB, en coordination avec PTow.
- Date d'une AGE dans le cas de manque de quorum le 4 mars : Proposition du 25 mars approuvée à l'unanimité.

PTow propose que les candidatures soient revues à Saint Maurice le 11 février (par LM et PTow) avant d'être validées par le Bureau en téléconférence. Le tout afin de tout publier aux clubs le 18 février dernier délai. Approuvé à l'unanimité. Action de la part de PTow.

Notes post-réunion : 1. Annonce faite aux clubs le 27 janvier. 2. Téléconférence Bureau reportée au 15 février.

**Pause déjeuner : 12h50 à 13h40**

## **8. Dossier staff de l'EDF féminine**

Pendant l'entracte PB, DB, AZ et PTow s'accordent à ce que les 3 membres du staff de l'EDF féminine soient convoqués à une réunion d'évaluation et encadrement, à Saint Maurice le 11 février, entre 14h00 et 16h00. Action de la part de AZ.

## **9. Délégation à ACCSO de l'autorité de traiter les matchs contre des clubs non-affiliés**

PTow demande au CD de déléguer à ACCSO, tout comme dans les trois dernières années, l'autorité d'examiner les calendriers des clubs d'ACCSO et d'approuver les matchs contre les clubs non-affiliés (les clubs du sud-ouest recevant un nombre plus ou moins important de clubs de l'étranger en tournée). Approuvé à l'unanimité.

**13h45 : Arrivée de PT : Quorum passe à 7/13**

## **10. Plan de Développement 2017-2024**

DB rappelle au CD les grandes lignes du document (initialement sur 2017-2021 puis allongé à 2024 avec la

possible intégration du cricket aux JO de 2024). Document à présenter à l'AG et à utiliser comme base de réponse à la demande dernièrement reçue de la part de l'ICC Europe (voir alinéa 11, ci-dessous). DB passe en revue la réalisation des objectifs fixés. Le CD prend acte.

### **11. Information demandée par l'ICC**

Le CD approuve, à l'unanimité, la synthèse de la réponse à envoyer à l'ICC au plus tard le 31 janvier. Le CD insiste que l'ICC doit savoir que FC est francophone et qu'il y aura très peu de documentation en anglais.

### **12. Dossier « prêt à Dreux CC »**

AZ fournit à PTow les bilans financiers des deux dernières années qui sont désormais obligatoires dans tout dossier de demande de prêt. Le CD charge PTow de les examiner et, s'ils sont solides, ce dernier peut autoriser PT de débloquent une tranche initiale de 4.000€ (quatre mille euro). En même temps PTow doit préparer une proposition de convention FC-Dreux CC.

Note post-réunion : PTow trouve les bilans aptes ; PT a reçu autorité de paiement ; et un brouillon de convention a été envoyé à PB, PT et DB. À suivre (PTow).

### **13. Dossier relégation de Gymkhana et Eelavar**

PT informe le CD qu'il attend de voir les conclusions du CD fédéral du 28 janvier prochain avant de communiquer avec les clubs. Le CD prend acte, mais reste sur leur décision antérieure : que la relégation de ces clubs n'est pas négociable. À suivre (PT).

### **14. Décision de Northern CC de ne pas s'affilier 2017**

OD demande à savoir si le CD pense réagir à la lettre du 20 décembre dernier dans laquelle le président de Northern CC annonce que le club quitte la FFBS à cause de décisions prises par la CSNC. PTow rappelle au CD que FC n'a rien à se reprocher sur ce dossier.

Le CD prend acte et charge la CSNC de prendre cette démission en compte en accordant promotion à une équipe de D3 pour prendre la place de Northern CC. Action de la part de PT.

### **15. Tournoi féminin en Belgique**

AZ informe le CD qu'il attend toujours une invitation formelle de l'instance belge à ce tournoi. Le CD prend acte.

### **16. Tournoi à Berlin**

AZ et DB présentent leurs excuses au CD de ne pas avoir envoyé la candidature à temps. Le CD prend acte.

### **17. Retour sur demande d'un prêt de la part de Midi CC (voir alinéa 4 ci-dessus)**

Sur récapitulation de ce que le CD avait approuvé en début de réunion, PT donne son accord.

### **18. Jinnah Trophy 2017**

AZ informe le CD que l'Ambassade du Pakistan vient de confirmer son engagement de parrainer le Jinnah Trophy pendant les 6 prochaines années. Le CD prend acte et félicite AZ.

AZ informe le CD que la fédération nationale de cricket du Pakistan (le Pakistan Cricket Board) a exprimé son intérêt à une collaboration avec FC et l'EDF senior. Le CD prend acte. À suivre (AZ).

**13h45 : Arrivée de MR : Quorum passe à 8/13**

### **19. Changement de cabinet comptable**

LM confirme que ce transfert est bien en cours et que le premier lot de documents a déjà été transféré. Le CD prend acte. À suivre (LM).

### **20. Transfert des comptes bancaires à Charenton**

PT informe le CD qu'il veut au moins attendre l'arrivée sur le compte de Saint Astier de la première tranche de la subvention ICC 2017 avant de penser à relocaliser ce compte à Charenton. Le CD approuve, à l'unanimité.

PT invite le CD de revenir sur sa décision antérieure de consolider tous les comptes à Charenton. Après débat le

CD décide, à l'unanimité, que les transactions avec l'ICC restent à Saint Astier et que Charenton héberge le Livret A, les chèquiers et les cartes bancaires. Action de la part de LM, PT, MR

## **21. Règlement de championnats 2017**

Fort de son implication dans la réécriture de ce règlement, PTow explique au CD les zones où il a proposé des modifications, notamment pour clarifier le passage d'année en année, conditions de relégation/promotion, dates clé. PT confirme qu'il a accepté la validité de ces modifications et détaille d'autres éléments, notamment ceux qui touchent les obligations des clubs (et les formulaires d'inscription). Le CD prend acte.

Après débat, le CD décide, à l'unanimité,

- que les clubs doivent payer à la FFBS leur affiliation et licences avant la première journée du calendrier. Tout club qui n'est pas conforme à cette date sera exclu des championnats.
- que les frais d'inscription aux championnats doivent être payés à FC avant le 31 mars.
- que la date limite des inscriptions soit fixée au 15 février 2017.
- que le règlement est approuvé à ce jour et, modifications faites, peut être publié le 23 janvier.

Action de la part de PT. Note post-réunion : Fait.

Le CD passe en revue les formulaires d'inscription aux championnats et les approuve avec une modification mineure sur les obligations au niveau des jeunes pour les clubs de D2 et D3.

PT informe le CD que les règlements pour la Coupe de France et le Jinnah Trophy sont encore finalisés.

Le CD confirme qu'ils doivent suivre le modèle de ceux des championnats avec, dans le cas de la Coupe de France, une mise à jour pour refléter les modifications quelconques dans les CC Playing Conditions. Action de la part de PT.

PB présente au CD un aperçu de la procédure édition 2017 pour le traitement de frais de terrain. Le CD prend acte.

Le CD décide, à l'unanimité, de fournir gratuitement aux clubs participants à une compétition 15U (un nombre à définir de kits junior qui leur sont nécessaires et que le budget de développement porte cette charge (ligne budgétaire « Aide aux sections jeunes »). Action de la part de PT.

## **22. Comptabilité 2016**

PT fait projeter la dernière mouture des comptes de 2016, arrêtés après avoir pris en compte une poignée de transactions toujours en cours.

Le solde sur l'année, positif, sera autour de 66.761 €, plus le contenu de Livret A etc. qui monte à 75.000 €.

Il est à noter que cette somme ne prend pas en compte la valeur immobilisation (actifs corporels et durables).

PB déclare que ce résultat est signe d'une très bonne santé financière et en félicite PT, LM et MR. Applaudissements.

**16h25 : Départ de BC : Quorum passe à 7/13**

## **23. Budget 2017**

MR présente au CD le nouveau format et contenu du budget, inspiré largement par DB. Le CD le trouve cohérent, compréhensible et efficace.

DB propose des modifications (exemple : que le poste de « Réunions » soit décliné plus finement sous CD, Bureau, relations internationales) qui sont approuvées par le CD. Action de la part de PT : Incorporer ces modifications.

Reste à faire : Finaliser et incorporer un tableau qui montre la progression à travers les 4 années de notre mandat l'accumulation des réserves suite aux soldes arrêtés chaque fin d'année. Action de la part de PT : incorporer dans le document « bilan de l'olympiade ».

DB note l'absence de la dépense déjà approuvée pour payer les services de Mme RIVE, dans une enveloppe de 5.000€ de dépenses en Communication.

Dans le poste EDF, DB note qu'il faut augmenter le budget de 72.000€ à 83.000€ pour prendre en compte les 11.000€ non-dépensés en 2016 pour la CDM UNSS. Ces 11.000€ ne furent pas dépensés en 2016 à cause du report du tournoi en 2017 ; mais les frais concernés tomberont toujours, en 2017.

DB et AZ notent que, si l'EDF senior est promue, il serait probablement nécessaire de puiser dans les réserves afin de se préparer à l'échéance suivante (WCL5, Qualification CM T20) même si l'ICC attribuait des subventions supplémentaires. Pour le moment le Budget validé ne reflète pas les conséquences d'une telle promotion. Le CD prend acte.

Après ces divers ajustements, le budget prévisionnel table sur un solde de 3.313 € sur l'année 2017 sans tenir compte ni de l'excédent de 2016 ni du Livret A.

De tout ceci, le CD approuve à l'unanimité.

**17h10 : Départ de MS : Quorum passe à 6/13**

#### **24. Mutuelle des salariés**

Il est toujours le cas que nos salariés déclinent l'offre d'une mutuelle choisie par FC, préférant rester inscrits auprès de leur propre mutuelle vu que les offres proposées couvriraient peu. C'est pourquoi PB propose au CD qu'il approuve un forfait de 500€ net par salarié, payable le 31 décembre, à partir de cette année 2017.

Il ne s'agit pas de prime ; uniquement pour respecter les obligations de FC en tant qu'employeur.

PT confirme que la proposition de Budget 2017 prend déjà compte de la somme appropriée.

Les intéressés (DB et LM) se disent prêts à accepter une telle offre. Le CD approuve, à l'unanimité.

#### **25. Questions diverses**

- La Ligue Hauts de France : PTow informe le CD que cette ligue (de 4 à 6 clubs) se prépare pour la saison 2017. Il attend un retour de la part du président de Lille CC sur le règlement approprié, vu leur décision d'attendre au moins 2018 avant de penser à se présenter comme « Div4 ». Ils nous ont demandé un programme de formation : PB (arbitrage) et JV (scoring) sont impliqués. Le CD prend acte.
- Les Grillons de Lorient (56) : PTow informe le CD de son implication dans le dossier de création de ce nouveau club (joueurs majoritairement d'origine afghane). À un certain moment il était question de former une ligue régionale avec le récent club Nantes-Loire et le club en cours de formation à Rennes (encadré par le CD35 ; et exclusivement afghan). Finalement Les Grillons ont décidé de passer leur première année uniquement en matchs amicaux afin de mieux connaître leurs propres capacités en gestion. Le CD prend acte.
- Agent d'entretien : LM informe le CD que la dame a commencé son travail, le samedi. A première vue, elle fait un bon travail. Le CD prend acte.
- Les noms des clubs : AZ souhaite savoir quelles sont les possibilités pour empêcher que des clubs n'adoptent des noms indésirables. PTow rappelle que notre Règlement Intérieur pose des limitations, quoique, une fois le nom décliné dans les statuts du club et la déclaration faite en préfecture, il est trop tard pour que FC puisse faire prévaloir ces limitations. OD opine qu'il est toujours possible de faire en sorte qu'un tel club soit connu par un surnom ou par ses initiales (BCCP, par exemple). DB propose comme solution que les noms des équipes engagées en compétition officielle ne soient pas discriminatoires donc à modifier pour certains clubs. AZ reconnaît ces éclaircissements.

**17h35: Fin de séance.**

**Prochaine réunion : samedi 4 mars 2017 à 10h00 au Stade Charlety, avant l'AG.**

**Publié le 31 janvier 2017 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)**